

RENCONTRE DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING, AVEC LA PRESSE A L'ISSUE DE LA VISITE EN FRANCE DE M. CARTER, PRESIDENT DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE, PALAIS DE L'ELYSEE, VENDREDI 6 JANVIER 1978

« POLITIQUE ETRANGERE » RELATIONS FRANCO - AMERICAINES « LE PRESIDENT.- JE SUIS VENU REpondre A VOS QUESTIONS SUR LE CONTENU DES ENTRETIENS QUE J'AI EUS AVANT-HIER, HIER ET CE MATIN AVEC LE PRESIDENT CARTER ET DANS L'ESPRIT QUE NOUS VOUS AVONS DECRIE L'UN ET L'AUTRE TOUT A L'HEURE. ALORS, QUELLE EST LA PREMIERE QUESTION ? QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ DIT TOUT A L'HEURE QUE POUR LA PREMIERE FOIS IL N'Y AVAIT PAS EU, DE PART ET D'AUTRE, DURANT CETTE VISITE DU PRESIDENT CARTER, DE VOLONTE DE MODIFIER LA POLITIQUE DE L'AUTRE PAYS. JE VOUDRAIS SAVOIR SI CETTE PETITE PHRASE S'APPLIQUE EGALEMENT AU PROBLEME NUCLEAIRE QUI ETAIT L'UN DES POINTS DE DIVERGENCE ESSENTIEL ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS. LE PRESIDENT.- CETTE PHRASE S'APPLIQUAIT D'ABORD AU PROBLEME DE LA DEFENSE PUISQUE VOUS VOUS SOUVENEZ QUE PENDANT LONGTEMPS, IL Y AVAIT LE SENTIMENT D'UN DESIR DE VOIR MODIFIER L'ATTITUDE DE LA FRANCE EN CE QUI CONCERNE LE CARACTERE INDEPENDANT DE SA DEFENSE. OR, NON SEULEMENT IL N'Y A PAS EU DE PRESSION DANS CE DOMAINE, MAIS ENCORE LE PRESIDENT CARTER, DANS SES DECLARATIONS, A RECONNU L'INTERET POUR L'ENSEMBLE DE L'OCCIDENT DE L'EXISTENCE D'UNE DEFENSE INDEPENDANTE DE LA FRANCE. POUR CE QUI EST DU PROBLEME NUCLEAIRE, JE VOUS RAPPELLE QUE NOUS SOMMES, A L'HEURE ACTUELLE ENGAGES DANS UNE ETUDE EN COMMUN, QU'ON APPELLE LE PROGRAMME D'EVALUATION, SUR LA MANIERE DE REDUIRE LE RISQUE DE LA PROLIFERATION DE L'ARMEMENT NUCLEAIRE TOUT EN REpondANT AUX BESOINS LEGITIMES EN ENERGIE DE L'ENSEMBLE DES PAYS DU MONDE, ET EN-PARTICULIER LE NOTRE. LA DIFFICULTE PROVENAIT DE LA CRAINTE QUE, PENDANT LA DUREE DE CETTE ETUDE, IL Y EUT DU COTE DES FOURNISSEURS D'URANIUM SOIT NATUREL, SOIT ENRICHIE, C'EST-A-DIRE PRINCIPALEMENT LES ETATS-UNIS, LE CANADA, L'AUSTRALIE, DES PRESSIONS QUI ANTICIPENT SUR CE QUE POURRAIENT ETRE LES CONCLUSIONS EVENTUELLES DE CETTE ETUDE. ET NOUS AVONS OBTENU DU PRESIDENT CARTER LA CONFIRMATION QUE LES RELATIONS EXISTANTES, POUR CE QUI EST DES APPROVISIONNEMENTS EN URANIUM, SERAIENT MAINTENUES, TELLES QU'ELLES EXISTENT, JUSQU'A LA CONCLUSION DE CETTE ETUDE

-\

QUESTION.- SUR LE PROCHE-ORIENT. LE PRESIDENT.- NON, NOUS N'AVONS PAS, EN REALITE A DEBATTRE DE LA QUESTION DU PROCHE-ORIENT PUISQUE CA N'EST PAS UNE QUESTION QUI CONCERNE LES RELATIONS BILATERALES FRANCO - AMERICAINES. NOUS AVONS PARLE, BIEN ENTENDU, DE CE TRES IMPORTANT PROBLEME ET DE LA DEMARCHE VERS LA PAIX. L'INTERET DE CES CONVERSATIONS, C'ETAIT DE RECUEILLIR LE SENTIMENT DU PRESIDENT CARTER APRES LE VOYAGE QU'IL VIENT D'EFFECTUER, APRES LES CONTACTS QU'IL A EUS, SOIT A WASHINGTON AVEC M. BEGIN, SOIT AU-

COURS DE SON VOYAGE AU PROCHE-ORIENT. NOUS AVONS DONC NOTE LES INFORMATIONS IMPORTANTES QU'IL NOUS A DONNEES A CET EGARD. POUR CE QUI EST, PAR CONTRE, DE LA DEMARCHE DIPLOMATIQUE, VOUS SAVEZ QUE LA PROCHAINE REUNION EST UNE REUNION QUI EST PREVUE A LA FOIS A JERUSALEM ET AU CAIRE SOUS FORME DE DEUX COMMISSIONS. LES ETATS-UNIS SERONT REPRESENTES A LA COMMISSION POLITIQUE - C'EST M. VANCE LUI-MEME QUI S'Y RENDRA DANS QUELQUES JOURS. ILS NOUS ONT EXPOSE QUEL SERAIT LEUR ETAT-D-ESPRIT AU-COURS DES DEBATS DE CETTE COMMISSION. PAR CONTRE, COMME VOUS LE SAVEZ, LA FRANCE NE FAIT PAS PARTIE DE CETTE COMMISSION

-\

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, EST-CE QUE... (INAUDIBLE), VOUS ET LE PRESIDENT CARTER POUR OEUVRER ENSEMBLE DANS LE PROCESSUS DE PAIX.... PROCHE-ORIENT ET ETES-VOUS, PERSONNELLEMENT, MONSIEUR LE PRESIDENT, CONFIAIT DANS LE PROCESSUS ENGAGE ACTUELLEMENT. LE PRESIDENT.- NON, NOUS N'AVIONS PAS A DECIDER D'OEUVRER ENSEMBLE PUISQUE JE VOUS REPETE QUE LA POSITION DE LA FRANCE, C'EST-A-DIRE DES PAYS EUROPEENS, ET LA POSITION DES ETATS-UNIS, SONT DIFFERENTES DU POINT_DE_VUE DE LA PROCEDURE. LES ETATS-UNIS SONT ENGAGES DANS LA PROCEDURE PAR LEURS CONTACTS BILATERAUX, EGALEMENT PAR LEUR PARTICIPATION A CETTE COMMISSION, ALORS QUE LES PAYS EUROPEENS NE SONT PAS ENGAGES DANS CETTE PROCEDURE. NOUS AVONS NATURELLEMENT ECHANGE NOS INFORMATIONS ET JE DOIS DIRE QUE SUR L'ANALYSE DE LA SITUATION ET SUR L'ANALYSE DES DONNEES POSSIBLES POUR LA PAIX, NOS VUES SONT TOUT A FAIT CONVERGENTES. EN CE QUI CONCERNE LA DEMARCHE, C'EST AU TRAVERS DES CONTACTS DIRECTS QUI SONT EN-COURS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LES DIFFERENTS PAYS INTERESSES QUE LES ETATS-UNIS PEUVENT EXERCER LEUR INFLUENCE, ALORS QUE, JE VOUS LE REPETE NOUS NE SOMMES PAS ENGAGES EN TANT QUE TELS DANS CE PROCESSUS

-\

`REPONSE` J'AI EGALEMENT SOULIGNE AU PRESIDENT CARTER L'IMPORTANCE D'UN SUJET QUI N'EST PRATIQUEMENT PAS DISCUTE A L'HEURE ACTUELLE ET QUI EST CELUI DES GARANTIES CONCERNANT LA SECURITE DES ETATS DU PROCHE-ORIENT. JE CONSIDERE QUE CETTE QUESTION EST FONDAMENTALE ET QUE LE MOMENT VENU ON S'APERCEVRA QUE C'EST UN DES POINTS ESSENTIELS DU REGLEMENT D'ENSEMBLE. JE VOUS RAPPELLE A CET EGARD QU'IL Y A QUELQUES MOIS ENCORE, IL ETAIT TRES IMPORTANT DE SAVOIR SI, DANS UN COMMUNIQUE, ON INDIQUERAIT QUE PARMIS LES PRINCIPES DU REGLEMENT, IL DEVRAIT Y AVOIR LA SECURITE POUR TOUS LES ETATS DE LA REGION, Y COMPRIS ISRAEL £ CE QUI MONTRAIT BIEN L'IMPORTANCE DE CE PROBLEME DE SECURITE. A L'HEURE ACTUELLE, LES CONVERSATIONS N'ONT PRATIQUEMENT PAS PORTE SUR LES GARANTIES DE SECURITE ET C'EST UN SUJET SUR LEQUEL LA FRANCE, ET AUSSI L'EUROPE, POURRONT APPORTER LEUR CONTRIBUTION. DONC JE VOUS REPETE QUEL EST NOTRE SENTIMENT. NOTRE SENTIMENT C'EST QUE, POUR QUE LA PAIX SOIT POSSIBLE, ELLE DOIT REGLER TOUS LES PROBLEMES, C'EST-A-DIRE TRAITER DE TOUTES LES QUESTIONS QUI SONT EN SUSPENS £ ELLE DOIT INTERESSER TOUTES LES PARTIES EN_CAUSE ET, D'AUTRE_PART, ELLE DOIT ETRE ASSORTIE DE L'APPUI DE L'ENSEMBLE DES PUISSANCES DU MONDE, AFIN QUE LA SECURITE ET LES GARANTIES PUISSENT ETRE EFFECTIVES DANS LA REGION

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, (OLIVIER MAZEROLLES, RMC). POURRIEZ-VOUS, S'IL VOUS PLAIT, APRES CETTE VISITE DU PRESIDENT CARTER, QUALIFIER LES RAPPORTS QUI EXISTENT ENTRE LA FRANCE ET LES ETATS-UNIS AUJOURD'HUI, ET NOUS EXPLIQUER EGALEMENT SUR QUELS PRINCIPES ILS REPOSENT. LE PRESIDENT.- JE NE CROIS PAS QU'IL FAILLE TOUJOURS CHERCHER A METTRE DES ADJECTIFS DANS LES RELATIONS

INTERNATIONALES. C'EST UN PEU UNE TENTATION ET, DIRAIS-JE, C'EST UNE SIMPLIFICATION. CE QUE NOUS AVONS DIT AVEC LE PRESIDENT CARTER, TOUT A L'HEURE, C'EST QUE NOUS AVONS DES RELATIONS QUI ETAIENT TRES OUVERTES, TRES CORDIALES & NOUS AVONS PU PARLER EN EFFET DE L'ENSEMBLE DES GRANDS PROBLEMES DU MOMENT D'UNE FACON OU NOUS NE LAISSONS RIEN DANS L'OMBRE & NI LES INFORMATIONS DONT NOUS DISPOSONS, NI LES INTENTIONS QUI PEUVENT ETRE LES NOTRES. L'ASPECT QUI AVAIT, DANS LE PASSE, COMPLIQUE LES RELATIONS ENTRE LES ETATS-UNIS D'AMERIQUE ET LA FRANCE, C'ETAIT LE FAIT QU'IL Y AVAIT LA VOLONTE, SOIT PROCLAMEE, SOIT PRATIQUEE, DE MODIFIER LA POLITIQUE DE NOTRE PAYS ET NOTAMMENT DE VOULOIR INFLECHIR LES CHOIX ESSENTIELS DE LA FRANCE SUR CERTAINS SUJETS. A L'HEURE ACTUELLE, AU CONTRAIRE, AU-COURS DE CES CONVERSATIONS, J'AI CONSTATE QU'IL Y AVAIT LE RESPECT DE LA LIBERTE ET DE L'AUTONOMIE DES DECISIONS DE PART ET D'AUTRE. CE SONT DONC DES RELATIONS QUI SONT A LA FOIS, COMME JE L'AI DIT, CORDIALES ET OUVERTES, MAIS EGALEMENT EQUILIBREES. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, PAUL NAHON, ANTENNE_2. A PROPOS DES RAPPORTS EST - OUEST, EST-CE QUE LE PRESIDENT JIMMY CARTER S'EST MONTRE AUPRES DE VOUS INTERESSE PAR LES PROBLEMES DE L'EURO-COMMUNISME ? LE PRESIDENT.- NON. NOUS N'EN AVONS PAS PARLE. NOUS AVONS PARLE DES PROBLEMES DE LA DEFENSE & NOUS AVONS PARLE DES NEGOCIATIONS EN-COURS CONCERNANT LA LIMITATION DES ARMEMENTS STRATEGIQUES. J'AVAIS RECU, JUSTE AVANT LA VISITE DU PRESIDENT CARTER UN MESSAGE DE M. LEONID BREJNEV SUR LE MEME SUJET

-\

` REPONSE ` DE CES CONVERSATIONS, JE RETIENS QU'IL Y A DE PART ET D'AUTRE, LE SENTIMENT QUE CES CONVERSATIONS, CES NEGOCIATIONS, DITES SALT, SONT EN PROGRES ET QUE L'ON PEUT NORMALEMENT ESPERER, APRES LA PROCHAINE REPRISE DES NEGOCIATIONS QUI DOIT AVOIR_LIEU LE 9 JANVIER ` DATE ` 1978 ` PROCHAIN, UNE CONCLUSION POSITIVE. QUESTION.- JE VOUDRAIS VOUS POSER UNE QUESTION CONCERNANT LES RELATIONS ENTRE L'EST ET L'OUEST. COMMENT AVEZ-VOUS APPRECIE LE DEVELOPPEMENT DE CES RELATIONS & QUELLES SONT LES ETAPES DE CE PROCESSUS A SUIVRE ? LE PRESIDENT.- JE PARLE ICI DE LA VISITE DU PRESIDENT CARTER, DES QUESTIONS QUI ONT ETE EVOQUEES A CE SUJET. J'AI INDIQUE AU PRESIDENT CARTER QUE NOUS ETIONS TRES ATTACHES A LA POURSUITE DE LA POLITIQUE DE LA DETENTE - IL L'AVAIT D'AILLEURS LUI-MEME DIT A VARSOVIE QUELQUES JOURS AUPARAVANT - ET QUE NOUS OBSERVIONS QUE CETTE POLITIQUE DE LA DETENTE N'ETAIT POSSIBLE QU'AU TRAVERS D'UN CERTAIN NOMBRE D'EFFORTS A L'ORIGINE DESQUELS NOUS NOUS TROUVIONS PLACES, NOTAMMENT LE RETABLISSEMENT DE RELATIONS POLITIQUES NORMALES AVEC LES PAYS DE L'EST ET EGALEMENT LA REUNION DE LA CONFERENCE D'HELSINKI ` CONFERENCE_POUR_LA_SECURITE_ET_LA_COOPERATION_EN_EUROPE ` CSCE ` , VOICI MAINTENANT 2 ANS. ET QUE SI ON REGARDAIT PRATIQUEMENT LES CHOSES, C'ETAIT BIEN PLUS AU TRAVERS DE CES INITIATIVES ET DE CES RENCONTRES QUE LA DETENTE AVAIT PROGRESSED PLUTOT QU'AU_TRAVERS DE NEGOCIATIONS AUXQUELLES NOUS NE PARTICIPERONS PAS, AUXQUELLES NOUS N'AVONS PAS L'INTENTION DE PARTICIPER, TELLES QUE LES MBFR. J'AI INDIQUE EGALEMENT QUE JE PENSAIS QU'EN-MATIERE ECONOMIQUE, IL FALLAIT POURSUIVRE L'EFFORT DE COOPERATION ET QU'EN CE QUI NOUS CONCERNE, NOUS SOUHAITIONS CONTINUER A DEVELOPPER NOS ECHANGES ET NOS RELATIONS AVEC NOS PARTENAIRES DE L'EUROPE DE L'EST. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, AU SUJET DE LA NON-PROLIFERATION, EST-CE QUE VOUS AVEZ, NON PAS TRAITE, MAIS EVOQUE LES PROBLEMES SPECIFIQUES COMME PAR EXEMPLE... (INAUDIBLE) ? LE PRESIDENT.- NOUS N'AVONS PARLE D'AUCUN PROBLEME SPECIFIQUE

-\

- \

QUESTION.-.... (INAUDIBLE) LA CONSTRUCTION EUROPEENNE EVOLUE, AVEZ-VOUS CETTE IMPRESSION ? LE PRESIDENT.- OUI, J'AI EU EGALEMENT CE SENTIMENT. C'EST UN DES POINTS POSITIFS A RETENIR. LE PRESIDENT CARTER, DANS LA DECLARATION QU'IL A FAITE AVANT-HIER SOIR, ET QUE CERTAINS D'ENTRE VOUS ONT DU ENTENDRE DIRECTEMENT A EN EFFET PRIS, EN CE QUI CONCERNE LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE, UNE ATTITUDE QUI TRANCHE SUR LA RESERVE TRADITIONNELLE DES ETATS-UNIS SUR CE SUJET. JUSQU'A PRESENT, IL Y AVAIT BIEN L'APPROBATION DE L'IDEE QUE L'EUROPE DEVAIT S'UNIR, MAIS IL N'Y AVAIT JAMAIS L'AFFIRMATION QUE CETTE UNION DE L'EUROPE ETAIT UNE CHOSE EN SOI, POUR L'EUROPE ELLE-MEME, ET QUE TOUT DEVAIT ETRE CONSIDERE EN TANT QUE TEL COMME UN ELEMENT POSITIF DE LA VIE INTERNATIONALE. EN SOMME, LES ETATS-UNIS, TRADITIONNELLEMENT, SOUHAITAIENT UNE ORGANISATION GENERALE DE L'OCCIDENT DANS LAQUELLE L'EUROPE AURAIT EU SES PROPRES STRUCTURES. ALORS QUE CETTE FOIS-CI, IL Y A PRISE DE CONSCIENCE D'UNE ENTITE EUROPEENNE PROPRE DONT L'ORGANISATION OU L'UNION EST CONSIDEREE COMME UN ELEMENT POSITIF EN LUI-MEME. DEUXIEME ELEMENT : J'AI EXPLIQUE D'UNE FACON PLUS DETAILLEE AU PRESIDENT CARTER NOS CONCEPTIONS SUR CETTE ORGANISATION DE L'EUROPE QUI SONT EN EFFET SOUVENT MAL CONNUES DE L'AUTRE COTE DE L'ATLANTIQUE. ET NOTAMMENT JE LUI AI INDIQUE QUE NOTRE VUE ETAIT CELLE DE LA CONFEDERATION DE L'EUROPE. IL Y AVAIT EN EFFET DE PUISSANTS MOTIFS HISTORIQUES, DES REALITES HUMAINES ET SOCIALES QUI FAISAIENT QUE LE SEUL SCHEMA REALISTE DE L'ORGANISATION DE L'UNION DE L'EUROPE A L'HEURE ACTUELLE ETAIT LE SCHEMA CONFEDERAL. JE LUI AI INDIQUE D'AILLEURS QU'A LA SUITE DES CONVERSATIONS QUE J'AI EUES RECEMMENT, SOIT AVEC LE CHANCELIER SCHMIDT, SOIT EN GRANDE-BRETAGNE, CETTE CONCEPTION D'UNE ORGANISATION CONFEDERALE DE L'EUROPE ETAIT ACTUELLEMENT CELLE QUI RECUEILLAIT L'ASSENTIMENT CROISSANT DE NOS PARTENAIRES

- \

QUESTION.- M. LE PRESIDENT, VOUS AVIEZ DIT QUE CERTAINES INITIATIVES DU PRESIDENT CARTER POURRAIENT ETRE DE-NATURE A COMPROMETTRE UN PETIT PEU LA DETENTE. EST-CE QU'APRES LES EXPLICATIONS QUE VOUS AVEZ EUES, VOUS MAINTIENDRIEZ LE MEME JUGEMENT ? LE PRESIDENT.- J'AVAIS INDIQUE A L'EPOQUE QUE, DANS LE PROCESSUS DE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME, (ET LA FRANCE, VOUS LE SAVEZ, DANS SES RESPONSABILITES, DANS SA VIE QUOTIDIENNE, D'AILLEURS, CONTRIBUE TRES ACTIVEMENT A CETTE DEFENSE DES DROITS DE L'HOMME) IL FALLAIT TENIR COMPTE D'UNE SITUATION DE CONTRADICTIONS QUI EXISTE ENTRE LA RECHERCHE DE L'AMELIORATION DES DROITS DE L'HOMME ET LE RESPECT DE L'INDEPENDANCE DES DIFFERENTS PARTENAIRES DE LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE. ET QU'IL Y AVAIT DONC UNE APPROCHE QUI RESPECTAIT CE CARACTERE COMPATIBLE ET AU CONTRAIRE UNE APPROCHE QUI POUVAIT ETRE RESSENTIE COMME N'ETANT PAS COMPATIBLE ET ALORS RALENTISSANT LE PROCESSUS DE DETENTE. VOUS AVEZ CERTAINEMENT OBSERVE QUE DANS LES DERNIERS MOIS, L'ATTITUDE DES ETATS-UNIS A ETE DE POURSUIVRE EN EFFET SON ACTION EN_FAVEUR DES DROITS DE L'HOMME, MAIS D'UNE MANIERE QUI N'A PAS HEURTE DIRECTEMENT LE SENTIMENT DES PAYS CONCERNES POUR CE QUI EST DE LEUR INDEPENDANCE OU DE LEURS PROPRES DROITS. C'EST POURQUOI JE N'AI PAS EU A SOULEVER CETTE QUESTION A NOUVEAU. JE CONSIDERE QUE L'ATTACHEMENT A LA CAUSE DES DROITS DE L'HOMME - QUI EST UN ATTACHEMENT QU'EPROUVE LE PRESIDENT CARTER, MAIS QU'EPROUVE AUSSI, JE TIENS A VOUS LE DIRE, LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE - DOIT ETRE CONDUIT ET EST CONDUIT A L'HEURE ACTUELLE D'UNE MANIERE QUI NE COMPROMET PAS LE PROCESSUS DE LA DETENTE

- \

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, JE REVIENS A LA QUESTION DU MOYEN-ORIENT,

PARCE QUE VOUS NOUS AVEZ LAISSES SUR NOTRE FAIM. APRES L'INITIATIVE COURAGEUSE DU PRESIDENT SADATE, IL S'EST AVERE, IL EST DEvenu TRES CLAIR QUE LES ARABES VEULENT LA PAIX ET QUE LE GOUVERNEMENT DE M. BEGIN APPROUVE PAR 66 % DE LA KNESSETH `PARLEMENT ISRAELIEN`, VEULENT LES TERRITOIRES ET EVENTUELLEMENT LA PAIX. ON A L'IMPRESSION ICI QUE L'EUROPE PREND SES DISTANCES ET ATTEND LE MOMENT DES GARANTIES. OR, ON EN N'EST PAS ENCORE LA ET EST-CE QUE L'EUROPE NE DOIT PAS JOUER UN ROLE PLUS POSITIF POUR ARRIVER A CETTE PAIX SOUHAITEE PAR TOUT LE MONDE ET L'EUROPE EST UNE DES PREMIERE INTERESSEES. LE PRESIDENT.- MADAME, CE ROLE POSITIF NE DOIT PAS AVOIR POUR CONSEQUENCE DE COMPLIQUER LA SITUATION. A-PARTIR DU MOMENT OU LES PARTENAIRES ONT CHOISI UNE CERTAINE APPROCHE - IL Y AVAIT PLUSIEURS APPROCHES POSSIBLES, IL Y AVAIT L'APPROCHE DE LA CONFERENCE DE GENEVE ET DANS LA CONFERENCE DE GENEVE IL Y AVAIT UN CERTAIN NOMBRE DE PARTICIPANTS : LES PAYS DIRECTEMENT INTERESSES, LES DEUX PAYS PARRAINS DE CETTE CONFERENCE (C'EST-A-DIRE LES ETATS-UNIS ET L'UNION SOVIETIQUE `URSS`) ET PUIS L'ORGANISATION DES NATIONS-UNIES - DONC C'ETAIT UNE PREMIERE APPROCHE. L'AUTRE APPROCHE A ETE UNE APPROCHE DE CARACTERE BILATERAL QUI A ETE SUCCESSIVEMENT SOULIGNEE EN EFFET PAR LA VISITE DU PRESIDENT SADATE EN ISRAEL ET PAR LA RENCONTRE D'ISMAILIA. A-PARTIR DE CE MOMENT-LA, IL N'EST PAS UTILE QUE LES DIFFERENTS PAYS, A TOUT PROPOS ET A TOUS LES STADES DE CETTE NEGOCIATION, FASSENT CONNAITRE LEURS SENTIMENTS

-\

`CONFLIT ISRAELO - ARABE` JE VOUS AI RAPPELE QUELLE ETAIT LA POSITION DE LA FRANCE. LA POSITION DE LA FRANCE C'EST QU'ELLE EST EN_FAVEUR D'UNE PAIX GLOBALE, QU'IL NE PEUT Y AVOIR DE PAIX GLOBALE QUE SI L'ENSEMBLE DES PROBLEMES EST EFFECTIVEMENT TRAITE, ET D'AUTRE_PART QUE SI CETTE PAIX PEUT RECUEILLIR L'ASSENTIMENT DE L'ENSEMBLE DES PARTIES INTERESSEES, C'EST-A-DIRE L'ENSEMBLE DES PAYS DIRECTEMENT CONCERNES PAR CETTE PAIX. ET ENFIN QUE CETTE PAIX DOIT RECUEILLIR LE SOUTIEN DE L'ENSEMBLE DES PUISSANCES CAR SINON IL Y AURA D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE UNE SURENCHERE, D'UNE MANIERE OU D'UNE AUTRE LA REINTRODUCTION DE FACTEURS D'INSTABILITE DANS LA REGION DU PROCHE-ORIENT. C'EST POURQUOI NOUS REAFFIRMONS CETTE POSITION QUI DONC REPREND A L'ORIGINE LES POINTS_DE_VUE QUE NOUS AVONS EXPRIMES LORSQUE NOUS AVONS VOTE LES RESOLUTIONS DES NATIONS-UNIES ET LORSQUE NOUS AVONS FAIT CONNAITRE TRES CLAIREMENT QUELS ETAIENT LES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE CETTE PAIX GLOBALE. J'OBSERVE QU'A L'HEURE ACTUELLE, LE DEROULEMENT DE CES CONVERSATIONS N'INFIRME PAS NOTRE ANALYSE. C'EST-A-DIRE QUE NOUS VOYONS BIEN QUE LA PAIX NE PEUT PROGRESSER QUE SI ELLE VA VERS UNE PAIX GLOBALE ET QUE SI ELLE COMPORTE LE REGLEMENT EFFECTIF DE L'ENSEMBLE DES PROBLEMES POSES A L'ENSEMBLE DES PARTIES EN_CAUSE. C'EST POURQUOI, D'AILLEURS, ME SEMBLE-T-IL, LE PROCHAIN STADE DES NEGOCIATIONS, AU_LIEU DE PORTER SUR L'ETUDE, DANS SON DETAIL, DES MODALITES TRANSITOIRES DE REGLEMENT DU PROBLEME, DEVRAIT REVENIR VERS LES QUESTIONS FONDAMENTALES C'EST-A-DIRE VERS LES PRINCIPES QUI DOIVENT DETERMINER PRECISEMENT CETTE APPROCHE VERS LA PAIX GLOBALE ET L'ACCORD ETANT UNE FOIS OBTENU SUR LES PRINCIPES, LES DISCUSSIONS POURRAIENT PORTER SUR L'ENSEMBLE DES MODALITES INTERIMAIRES D'APPLICATION

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, CONCERNANT L'AFRIQUE, UN SUJET QUE VOUS AVEZ SOULEVE AVEC LE PRESIDENT CARTER, EST-CE QUE LES ETATS-UNIS SOUTIENNENT LA POLITIQUE DE LA FRANCE EN AFRIQUE ET EST-CE QUE VOUS AVEZ PARLE PARTICULIEREMENT DES PROBLEMES TELS LA CORNE_DE_L_AFRIQUE, LE

SAHARA OCCIDENTAL, ET QUELLES SONT VOS POSITIONS RESPECTIVES ? LE PRESIDENT.-
NOUS AVONS PARLE EN EFFET LONGUEMENT DES PROBLEMES DE L'AFRIQUE, A MON
INITIATIVE £ MAIS SI JE NE L'AVAIS PAS PRISE, JE SUIS PERSUADE QUE LE PRESIDENT
CARTER AURAIT, DE SON COTE, EVOQUE CES PROBLEMES ET NOTAMMENT LE PROBLEME
DE LA CORNE_DE_L_AFRIQUE. POUR CE QUI EST DE LA SITUATION GENERALE DE
L'AFRIQUE, J'AI INSISTE AUPRES DU PRESIDENT CARTER SUR LA NECESSITE D'UN
NOUVEL EFFORT POUR LE SOUTIEN DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE
L'AFRIQUE. A L'HEURE ACTUELLE, UN CERTAIN NOMBRE DE SITUATIONS EN AFRIQUE
TENDENT A FAIRE OUBLIER LA DIMENSION ESSENTIELLE DU PROBLEME AFRICAIN DES
PROCHAINES ANNEES QUI EST LE FAIT QUE LES POPULATIONS AFRICAINES ASPIRENT A
UNE ACCELERATION, UNE ACCENTUATION DE LEUR DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET
SOCIAL. ET J'AI TROUVE UNE REACTION POSITIVE DE LA PART DU PRESIDENT CARTER.
JE LUI AI DIT QUE JE SOUHAITAIS QUE L'ON FASSE SORTIR CE PROJET DES ETUDES
ADMINISTRATIVES OU TECHNIQUES DANS LESQUELLES IL RISQUE DE S'ENLISER ET QUE
LE MOMENT VENU UNE INITIATIVE POLITIQUE D'UN EFFORT NOUVEAU D'AIDE AU
DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL DE L'AFRIQUE ME PARAISAIT ETRE CE QUE
LA POPULATION AFRICAINE ATTEND PRINCIPALEMENT DE NOUS

-\

DEUXIEME PROBLEME, LES SITUATIONS DE TENSION EN AFRIQUE. NOUS AVONS PARLE,
EN EFFET, DE LA CORNE_DE_L_AFRIQUE ET DE L'ENSEMBLE DE LA SITUATION SUR LE
CONTINENT. NOUS SOMMES D'ACCORD POUR CONSIDERER QUE LE PRINCIPE
FONDAMENTAL DOIT ETRE CELUI DU RESPECT DES FRONTIERES HERITEES DE LA
DECOLONISATION. ET CECI S'APPLIQUE A LA FOIS A L'EST ET A L'OUEST DE L'AFRIQUE.
POUR CE QUI EST DE LA SITUATION DANS LA CORNE_DE_L_AFRIQUE, IL NOUS APPARAIT
SOUHAITABLE QUE DES INITIATIVES SOIENT PRISES POUR ABOUTIR A L'INTERRUPTION
DES COMBATS `CONFLIT SOMALO - ETHIOPIEN`. DONC, QUE LE MOMENT VENU, UN
CERTAIN NOMBRE DE PAYS, AU_TRAVERS DU SOUTIEN DE CERTAINES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES, PUISSENT PROPOSER LES TERMES EQUITABLES D'UN CESSEZ-LE-FEU
ET QU'ENSUITE, EGALEMENT AU-SEIN DES INSTITUTIONS INTERNATIONALES, LE
PROBLEME PARTICULIER QUI EST POSE DANS CETTE REGION - ET QUI EST CELUI DU
STATUT DE L'OGADEN ET DE L'EXPRESSION DE LA VOLONTE DES POPULATIONS - PUISSE
ETRE TRAITÉ PAR DES VOIES PACIFIQUES. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT,
COMMENT CONCILIEZ-VOUS CE MAINTIEN DES FRONTIERES AVEC CE QUI S'EST PASSE
AU SAHARA ? LE PRESIDENT.- EH, BIEN, PRECISEMENT, MONSIEUR DELARUE, VOUS
SAVEZ PARFAITEMENT QUE LA FRANCE A ETE PREOCCUPEE PAR LE FAIT QU'EN CE QUI
CONCERNE LA MAURITANIE, IL EXISTAIT DES RISQUES OU DES SITUATIONS QUI
POUVAIENT ETRE PREJUDICIALES A L'INDEPENDANCE ET A LA SECURITE DE CE PAYS,
A L'INTERIEUR DES FRONTIERES HERITEES DE LA DECOLONISATION ET, DISONS LES
CHOSSES, HERITEES DE LA DECOLONISATION OPEREE PAR LA FRANCE. PAR CONTRE, LE
PROBLEME DU SAHARA OCCIDENTAL, DU SAHARA EX-ESPAGNOL, EST UN PROBLEME QUI
EST EN EFFET D'UNE AUTRE _NATURE ET QUI DOIT ETRE TRAITÉ PAR DES PROCEDURES
PACIFIQUES ET AU-SEIN DES ORGANISATIONS APPROPRIÉES £ ORGANISATION DE
L'UNITE AFRICAINE OU ORGANISATION DES NATIONS-UNIES. ET SUR CETTE APPROCHE,
NOUS AVONS CONSTATE LA CONVERGENCE DE NOS ANALYSES AVEC CELLES DES
ETATS-UNIS

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, DANS UNE INTERVIEW A UNE CHAINE DE
TELEVISION AMERICAINE, VOUS AVEZ DIT, IL Y A QUELQUES JOURS QUE LA FRANCE EST
EN-TRAIN DE CONSTRUIRE OU DE DEVELOPPER UN SYSTEME D'ARMES APPELE EN
ANGLAIS "CRUISE MISSILE". L'AGENCE REUTER REPREND CE MATIN UN TRES EXTENSIF
PAPIER SUR LES PROGRES DE CES TRAVAUX QUI SONT PARTIELLEMENT SOUTENUS,
D'APRES REUTER, PAR D'AUTRES ETATS EUROPEENS, TELLE LA REPUBLIQUE FEDERALE
`DEA` ET LA GRANDE BRETAGNE. EST CE QUE CE PROBLEME A FAIT PARTIE DES

RFA ET LA GRANDE-BRETAGNE. EST-CE QUE CE PROBLEME A FAIT PARTIE DES ENTRETIENS AVEC M. CARTER ? LE PRESIDENT.- D'UNE PART, CETTE INFORMATION N'EST PAS EXACTE ET D'AUTRE PART, NOUS N'AVONS PAS PARLE DE CE SUJET AVEC LE PRESIDENT CARTER. EN-MATIERE D'ARMEMENT STRATEGIQUE, NOUS AVONS UNIQUEMENT PARLE, S'IL Y A D'AUTRES QUESTIONS, J'Y REVIENDRAI, DE L'ACCORD SALT ET DE SES CONSEQUENCES POUR CE QUI EST DE LA SECURITE DE L'EUROPE. LA QUESTION DES MISSILES DE CROISIERE A ETE EVOQUEE EN EFFET AU-COURS D'UNE INTERVIEW. ON M'A POSE LA QUESTION DE SAVOIR SI LA FRANCE ETUDIAIT OU NON CETTE POSSIBILITE ET J'AI REPONDU - CE QUI EST LA SITUATION EXACTE DANS NOTRE PAYS - QU'A L'HEURE ACTUELLE, NOTRE DEFENSE INDEPENDANTE REPOSAIT SUR TROIS VECTEURS QUI SONT LES SOUS-MARINS NUCLEAIRES LANCEURS D'ENGIN, LES MISSILES STRATEGIQUES ET LES AVIONS, EUX-MEMES STRATEGIQUES, ET QUE CECI ETAIT VALABLE JUSQU'A L'ANNEE 90 `1990 ` DATE ` ENVIRON £ QU'A CETTE EPOQUE L'UNE DES COMPOSANTES DE NOTRE FORCE, C'EST-A-DIRE LES BOMBARDIERS STRATEGIQUES, SERAIT TECHNOLOGIQUEMENT DEPASSEE ET DONC QUE NOTRE SECURITE REPOSERAIT SUR DEUX COMPOSANTES, A SAVOIR LES SOUS-MARINS NUCLEAIRES LANCEURS D'ENGIN ET LES MISSILES STRATEGIQUES FIXES PLACES, COMME VOUS LE SAVEZ, DANS LE SUD-EST DE LA FRANCE. LA QUESTION SE POSAIT DE SAVOIR SI NOUS DEVIONS OU NON ENVISAGER POUR CETTE EPOQUE DE DISPOSER DE TROIS MOYENS AU _LIEU DE DISPOSER DE DEUX ET QUE DES ETUDES ETAIENT EN-COURS SUR_CE_POINT. CE SONT DES ETUDES QUI NE PORTENT PAS A L'HEURE ACTUELLE SUR LA CONSTRUCTION DE TEL OU TEL MOYEN DE TRANSPORT, CE SONT DES ETUDES QUI POSENT SUR LA NECESSITE OU NON POUR LA FRANCE DE DEVOIR, A L'EPOQUE, DISPOSER D'UN TROISIEME SYSTEME D'ARME

-\

QUESTION.- ... EST-CE QUE VOUS AVEZ OBTENU DE LA PART DU PRESIDENT DES ETATS-UNIS DES ASSURANCES QUANT A LA PRESERVATION DE LA SECURITE DE L'EUROPE ET DE LA FRANCE EVIDEMMENT... LE PRESIDENT.- JE VOUS REMERCIE, MADAME. C'EST EN EFFET LA QUESTION A LAQUELLE JE PENSais. J'AI INDIQUE AU PRESIDENT CARTER QUE NOUS NE FAISONS AUCUNE OBJECTION AU DEROULEMENT DES CONVERSATIONS SALT. ET MEME QUE LES INFORMATIONS EN PROVENANCE DE L'UNION SOVIETIQUE `URSS`, OU EN PROVENANCE DES ETATS-UNIS SELON LESQUELLES CES CONVERSATIONS POUVAIENT AVOIR UN RESULTAT POSITIF, ETAIENT FAVORABLEMENT ACCUEILLIES PAR NOUS. MAIS QU'IL Y A NATURELLEMENT DES PRECAUTIONS A PRENDRE. LA PREMIERE, C'EST DE NE PAS TIRER DE CETTE NEGOCIATION DES CONSEQUENCES, QU'EN CE QUI NOUS CONCERNE NOUS N'APPROUVONS PAS, CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA DEFENSE STRATEGIQUE DE L'EUROPE. ET, DEUXIEMEMENT, QU'IL Y AVAIT _LIEU, A CETTE OCCASION, DE CONFIRMER LA _NATURE DES ENGAGEMENTS AMERICAINS POUR CE QUI EST DE LA SECURITE DE L'EUROPE

-\

LE PREMIER POINT EST UN POINT TECHNIQUE, DANS LE DETAIL DUQUEL JE N'ENTRERAI PAS ET QUI EST LA THEORIE DE CE QU'ON APPELLE LE DECOUPLAGE, QUI CONDUIT CERTAINS EXPERTS A PENSER QU'A-PARTIR DU MOMENT OU IL Y AURAIT UN EQUILIBRE STRATEGIQUE ENTRE LES DEUX SANCTUAIRES `URSS ` ETATS-UNIS`, IL SE TROUVERAIT, DE CE FAIT, APPARAITRE DES NIVEAUX DISTINCTS DE DEFENSE STRATEGIQUE ET NOTAMMENT LA QUESTION DE SAVOIR S'IL Y AURAIT UN CONCEPT AUTO-STRATEGIQUE, C'EST-A-DIRE UN DEUXIEME EQUILIBRE STRATEGIQUE QUI SERAIT LIMITE A L'EUROPE. NOUS NE SOMMES PAS FAVORABLES A CETTE APPROCHE DU PROBLEME £ NOUS CONSIDERONS QUE L'APPROCHE DE LA SECURITE DE L'EUROPE DOIT ETRE TRAITEE COMME UN ENSEMBLE UNIQUE SANS QU'IL PUISSE Y AVOIR DE DECOUPLAGES AU-SEIN DE L'ORGANISATION DE CETTE SECURITE EUROPEENNE. DEUXIEMEMENT, J'AI DEMANDE AU PRESIDENT CARTER, SI CES CONVERSATIONS DEVAIENT ABOUTIR, DE SAISIR CETTE OCCASION POUR CONFIRMER LA NATURE DE NOS

ENGAGEMENTS DE DEFENSE, DE SECURITE DE L'EUROPE, EN CE QUI CONCERNE LES ETATS-UNIS, ET IL M'A INDIQUE QU'EN EFFET IL ETAIT SENSIBLE A CET ASPECT DES CHOSES ET QU'IL RETIENDRAIT CETTE PREOCCUPATION

-\

QUESTION.- DANS LE DOMAINE MONETAIRE, EST-CE QU'IL VOUS A PARLE DU DERAPAGE RECENT DU DOLLAR `MONNAIE`, DES DECISIONS ANNONCEES RECEMMENT PAR LA BANQUE CENTRALE AMERICAINE ? LE PRESIDENT.- ABSOLUMENT. NOUS AVONS PARLE DE CE PROBLEME CE MATIN. NOUS EN AVIONS DEJA PARLE PLUS BRIEVEMENT HIER. J'AI INDIQUE AU PRESIDENT CARTER NOTRE PREOCCUPATION DEVANT L'_ETAT DE DESORGANISATION EVIDENTE DE L'ECONOMIE MONDIALE QUI REVET A L'HEURE ACTUELLE DEUX ASPECTS : D'UNE_PART, UNE INSTABILITE EXCESSIVE DES TAUX DE CHANGE, ET D'AUTRE_PART, LE FAIT QUE LA COMPETITION INTERNATIONALE ETAIT SOUVENT FAUSSEE PAR UN CERTAIN NOMBRE DE PRATIQUES EN-MATIERE DE CONCURRENCE. SUR LE PREMIER POINT, IL M'A INDIQUE QUE SA PREOCCUPATION EST, A L'HEURE ACTUELLE, EN EFFET, D'AFFIRMER LA NECESSITE D'UN DOLLAR FORT ET STABLE £ QU'IL AVAIT D'AILLEURS ETE CONDUIT A L'EXPRIMER RECEMMENT ET QUE LES DECISIONS QUI AVAIENT ETE PRISES EN CE QUI CONCERNE LA POLITIQUE MONETAIRE DES ETATS-UNIS IRAIENT DANS CE SENS. JE LUI AI RAPPELE QUE NOUS ESTIMIONS QUE LE COMMERCE INTERNATIONAL NE POUVAIT ETRE DEVELOPPE QU'A PARTIR D'UN CLIMAT DE STABILITE DES TAUX DE CHANGE. A CET EGARD, EN EFFET, LA DERNIERE INITIATIVE CONCERNANT LA COOPERATION ENTRE LE SYSTEME DE RESERVES FEDERALES ET LA BUNDESBANK VA DANS LE SENS SOUHAITABLE. JE LUI AI INDIQUE EGALEMENT QUE POUR CE QUI EST DE L'ORGANISATION DU COMMERCE MONDIAL, NOUS ETIONS TRES SENSIBLES AU FAIT QUE LA MAUVAISE ORGANISATION DE CE COMMERCE CREAT DANS CERTAINS SECTEURS DE NOTRE ECONOMIE MAIS AUSSI D'AILLEURS DANS L'ECONOMIE D'AUTRES PAYS, DES SITUATIONS PREJUDICIALES A L'ACTIVITE ET A L'EMPLOI ET QU'EN CONSEQUENCE NOUS RESTIONS TRES ATTENTIFS AU FAIT QU'UNE MEILLEURE ORGANISATION PLUS EQUITABLE, ASSURANT UNE IDENTITE DES CONDITIONS DE COMPETITION ET DE CHARGE DEVAIT ETRE RECHERCHEE A L'ECHELON INTERNATIONAL

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, VOUS AVEZ EU, AVANT-HIER, LE PREMIER JOUR, DONC, UN STRICT ENTRETIEN EN TETE-A-TETE AVEC M. CARTER, SANS INTERPRETE. SUR QUEL SUJET A-T-IL PORTE PRINCIPALEMENT ? LE PRESIDENT.- JE CROIS QU'IL EST BON, ENTRE CEUX QUI PORTENT LES LOURDES RESPONSABILITES DES AFFAIRES INTERNATIONALES, QUE SUR CERTAINS SUJETS TRES PRECIS, ON PUISSE ECHANGER LE FOND DE SON SENTIMENT OU DE SON ANALYSE. CETTE CONVERSATION A PORTE A LA FOIS SUR LES RAPPORTS EST - OUEST TELS QU'ILS AVAIENT EVOLUE AU-COURS DES TOUS DERNIERS MOIS ET SUR LE SENTIMENT PERSONNEL CONCERNANT LES CHANCES DE LA PAIX QUE LE PRESIDENT CARTER AVAIT RAPPORTE DE SON RECENT VOYAGE AU PROCHE-ORIENT. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT... (INAUDIBLE)... ECHANGE DE VOS IDEES AVEC LE PRESIDENT CARTER ET DE VOS INFORMATIONS SUR LE MOYEN-ORIENT, EST-CE QUE VOUS AVEZ CONSTATE UN DECALAGE DU POINT_DE_VUE CARTER, DU POINT_DE_VUE FRANCAIS CONCERNANT L'AUTODETERMINATION DU PEUPLE PALESTINIEN ? LE PRESIDENT.- NON. EN CE QUI CONCERNE LES DECLARATIONS QUI ONT ETE FAITES PAR LE PRESIDENT CARTER APRES SON ESCALE D'ASSOUAN, IL N'Y A PAS, A CET EGARD, DE DIVERGENCE ENTRE LA POSITION AMERICAINE ET LA POSITION FRANCAISE. LA DIFFERENCE PEUT APPARAITRE SUR L'IMPORTANCE QUE NOUS DONNONS AU CARACTERE GLOBAL DU REGLEMENT ET SUR LA PARTICIPATION EFFECTIVE DE TOUTES LES PARTIES CONCERNEES

-\

QUESTION.-... (INAUDIBLE)... LE PRESIDENT.- VOUS AVEZ L'AIR DE CONSIDERER QUE LE

MOMENT VENU, C'EST AUJOURD'HUI. NON, LE MOMENT VENU, C'EST AU PRINTEMPS PUISQUE CE SERA LORS DE LA SESSION DES NATIONS-UNIES QUI EST PREVUE POUR AVRIL - MAI 1978. J'AI INDIQUE AU PRESIDENT CARTER, EN EFFET, QUE NOUS TRAVAILLONS ACTIVEMENT A L'HEURE ACTUELLE SUR CE DOSSIER PUISQU'IL Y A UNE APPROCHE QUI EST CELLE DES SUPER-PUISSANCES ET QU'ON RETROUVE AU TRAVERS DES NEGOCIATIONS SALT OU DE LEURS CONVERSATIONS DIRECTES. MAIS IL EST IMPORTANT QU'IL Y AIT EGALEMENT L'APPROCHE DES AUTRES PAYS DISPOSANT D'UNE DEFENSE INDEPENDANTE ET DESIREUX D'ASSURER EUX-MEMES LEUR SECURITE. ALORS, NOUS TRAVAILLONS ACTUELLEMENT SUR UN CERTAIN NOMBRE DE CONTRIBUTIONS QUI NE PRENDRONT PAS LA FORME D'UN PLAN FRANCAIS SYSTEMATIQUE CAR NOUS PENSONS QU'IL FAUT EVITER DANS CE DOMAINE DE VOULOIR FORMALISER L'APPROCHE DU PROBLEME DU DESARMEMENT, MAIS IL Y A DEUX OU TROIS ELEMENTS SUPPLEMENTAIRES QUE NOUS VOULONS INTRODUIRE DANS LE DEBAT ET QUI SERONT RENDUS PUBLICS, JE PENSE, VERS LA MI-FEVRIER. QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, LE PRESIDENT CARTER A REUSSI DURANT CE VOYAGE A FAIRE CE QUE VOUS N'AVEZ JAMAIS PU FAIRE, C'EST-A-DIRE A RENCONTRER CE MATIN M. FRANCOIS MITTERRAND. EST-CE QUE CETTE CONVERSATION A ETE ABORDEE LORS DU DERNIER TETE-A-TETE QUE VOUS AVEZ EU JUSTE AVANT LE DEPART DU PRESIDENT AMERICAIN ? LE PRESIDENT.- NON. BIEN ENTENDU

-\

QUESTION.- DANS VOS ENTRETIENS AVEC M. CARTER, EST-CE QUE VOUS AVEZ EU LE LOISIR D'EVOQUER LA PROPOSITION FAITE OU LA SUGGESTION FAITE RECEMMENT PAR LE GENERAL HAIG, COMMANDANT EN CHEF DE L'OTAN, SUR LA NECESSITE D'APRES LUI DE CREER DES NOYAUX DE DEFENSE DANS LE TIERS-MONDE, CE QUI POURRAIT, PENSENT CERTAINS, REJOINDRE LES PREOCCUPATIONS DE LA FRANCE SUR LA SECURITE DE L'AFRIQUE. LE PRESIDENT.- NON, NOUS N'AVONS PAS EVOQUE CETTE QUESTION. QUESTION.- INAUDIBLE. LE PRESIDENT.- MA FONCTION, C'EST DE ME PREOCCUPER DE L'INTERET NATIONAL DE LA FRANCE ET LA VISITE DU PRESIDENT CARTER AURA DES CONSEQUENCES EN CE QUI CONCERNE LES RESPONSABILITES ET L'INTERET NATIONAL DE LA FRANCE. ELLE N'A ETE NI CONCUE, NI CONDUITE DE MANIERE A INFLUER SUR NOS CONSULTATIONS ELECTORALES. DE TOUTE FACON, VOUS SAVEZ PARFAITEMENT QU'EN FRANCE, LES CONSULTATIONS ELECTORALES SE DETERMINENT POUR L'ESSENTIEL SUR DES QUESTIONS DE POLITIQUE INTERIEURE ET DONC NE SONT PAS DIRECTEMENT INFLUENCEES PAR LES DELIBERATIONS INTERNATIONALES. QUESTION.- INAUDIBLE. LE PRESIDENT.- NOUS LES AVONS MENTIONNES, NOUS N'AVONS PAS PROCEDÉ A LEUR EGARD A UNE DISCUSSION APPROFONDIE. QUESTION.- (INAUDIBLE)... DETENTE EN MEDITERRANEE CONCERNANT AUSSI LES CHANGEMENTS QUI INTERVIENNENT EN CE MOMENT DANS LE FLANC SUD DE L'OTAN DANS CES DEUX PAYS, LA TURQUIE ET LA GRECE. LE PRESIDENT.- NOUS N'AVONS PAS PARLE DU PROBLEME DE CHYPRE. NOUS AVONS PARLE PAR CONTRE DU PROBLEME DE L'ENTREE, DE L'ADHESION DE LA GRECE DANS LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE `CEE`. J'AI INDIQUE AU PRESIDENT CARTER QUI CHERCHAIT A SE RENSEIGNER SUR CE SUJET QUE NOUS ESTIMIONS QUE CETTE ENTREE ETAIT SOUHAITABLE ET QUE JE SOUHAITAIS UN RAPIDE ABOUTISSEMENT DES NEGOCIATIONS ET DISCUSSIONS EN-COURS

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, POUR EN REVENIR AUX PROCHAINES ELECTIONS `LEGISLATIVES`, AVEZ-VOUS ABORDE AVEC LE PRESIDENT CARTER LA POSSIBILITE D'UNE VICTOIRE DE LA GAUCHE A CES ELECTIONS, ET EST-CE QUE CA ENTRAINDERAIT... (INAUDIBLE). LE PRESIDENT.- JE L'AI DIT TOUT A L'HEURE, MADAME, NOUS N'AVONS PAS PARLE DES PROBLEMES DE POLITIQUE INTERIEURE FRANCAISE, A AUCUN MOMENT DE CES DISCUSSIONS ET D'AILLEURS IL NE CONVENAIT PAS DE LE FAIRE. PAR CONTRE, NOUS AVONS PARLE D'UN PROBLEME ECONOMIQUE QUI N'EST PAS MENTIONNE. C'EST

NOUS AVONS PARLE D'UN PROBLEME ECONOMIQUE QUI N'EST PAS MENTIONNE, C'EST LE PROBLEME DE L'ENERGIE. JE VOUDRAIS EN DIRE UN MOT PARCE QUE LORSQUE NOUS AVONS EVOQUE LES QUESTIONS DE LA SITUATION ECONOMIQUE INTERNATIONALE, J'AI INDIQUE QU'UN DES FACTEURS QUI, A MON AVIS, EN RENDAIT LA SOLUTION DIFFICILE C'ETAIT LE NIVEAU TRES ELEVE, TROP ELEVE DES IMPORTATIONS DE PETROLE DES ETATS-UNIS ET QUE LES EFFORTS QUE NOUS AVIONS ENTREPRIS NOUS-MEMES POUR CONTENIR NOTRE CONSOMMATION D'ENERGIE, LES EFFORTS QUE NOUS AVIONS CHERCHE A ORGANISER AVEC NOS PARTENAIRES EUROPEENS RISQUERAIENT D'ETRE SANS GRANDE PORTEE SI ON CONTINUAIT A ASSISTER A L'ACCROISSEMENT MASSIF DES IMPORTATIONS DE PETROLE DES ETATS-UNIS ET QU'A CET EGARD NOUS CONSIDERIONS AVEC PREOCCUPATION LA POURSUITE DE L'EVOLUTION EN-COURS. IL EST DONC ESSENTIEL POUR LE BON FONCTIONNEMENT DE L'ECONOMIE INTERNATIONALE QU'ABOUTISSE AUX ETATS-UNIS LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE EFFECTIVE DE MODERATION DE LA CONSOMMATION ET DONC DES IMPORTATIONS D'ENERGIE

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, ETES-VOUS EN MESURE DE REpondre A LA QUESTION QUE LES AMERICAINS SE POSAIENT IL Y A ENCORE UN AN ET DEMI. JIMMY WHO ? ET NOUS DRESSER UNE SORTE DE PORTRAIT DU PRESIDENT AMERICAIN ? LE PRESIDENT.- CERTAINEMENT PAS, PARCE QUE VOUS M'EN VOUDRIEZ DE FAIRE UN METIER QUI EST LE VOTRE. VOUS AVEZ PU OBSERVER LE PRESIDENT CARTER PENDANT UN JOUR ET DEMI, LONGUEMENT, ET VOIR SES REACTIONS, SA FACON D'ETRE ET VOUS AVEZ VU QUE MALGRE L'OBSTACLE DE LA LANGUE, IL A PU TROUVER UN CONTACT DIRECT ET, A MON AVIS, AYANT UNE RESONNANCE AVEC LA POPULATION FRANCAISE. VOUS QUI ETES TEMOINS DES VISITES OFFICIELLES A PARIS AU-COURS DES DERNIERES ANNEES, VOUS AVEZ NOTE QUE L'ACCUEIL QUI ETAIT RESERVE AU PRESIDENT CARTER DANS LA RUE, EN PROVINCE, ALORS QUE NOUS TRAVERSIONS LES GARES OU LES VILLAGES, ETAIT UN ACCUEIL D'UNE QUALITE ET D'UNE CHALEUR QUE JE CONSIDERE COMME EXCEPTIONNELLES. PEUT-ETRE CET ACCUEIL EST-IL PAR LUI-MEME UNE CERTAINE REponse A VOTRE QUESTION

-\

` REponse ` JE TERMINERAI, PUISQU'IL A ETE CONVENU QUE CECI DURAIT UNE DEMI-HEURE SUR CE QUE JE CONSIDERE COMME UN ELEMENT TRES IMPORTANT DE CES CONVERSATIONS, DU TON DE CES CONVERSATIONS. PENDANT DES ANNEES, LES RELATIONS ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA FRANCE ONT BUTE NON PAS SUR LE FAIT QU'IL Y AVAIT DES DIFFERENCES (PARCE QUE NATURELLEMENT IL Y A DES DIFFERENCES SUR UN CERTAIN NOMBRE DE PROBLEMES, VOUS L'AVEZ VU, SUR CERTAINES CONCEPTIONS PAR EXEMPLE DU ROLE DES MBFR OU SUR LE FAIT QUE NOUS N'ACCEPTONS PAS, BIEN ENTENDU, QUE L'ORGANISATION POLITIQUE DU MONDE S'ORIENTE VERS UNE DIRECTION BI-POLAIRE DU MONDE A-PARTIR D'UN ACCORD PRIVILEGIE, EXCLUSIF ENTRE LES ETATS-UNIS ET L'UNION SOVIETIQUE `URSS`. DONC, NATURELLEMENT, IL Y A SUR CERTAINS POINTS DES DIFFERENCES DE CONCEPTION), MAIS SUR LE FAIT, ET ENCORE JUSQU'A UNE PERIODE RECENTE, QUE CES DIFFERENCES DE CONCEPTION ETAIENT CONSIDEREES COMME AYANT UN EFFET NEGATIF C'EST-A-DIRE COMME RENDANT IMPOSSIBLE LE DEROULEMENT DE RELATIONS NORMALES OU MEME COMPLIQUANT LE DEROULEMENT DE LA VIE INTERNATIONALE. CE QUE J'AI TROUVE POSITIF DANS NOS CONVERSATIONS, C'EST QUE L'ADMINISTRATION AMERICAINE ACTUELLE REALISE QUE L'INDEPENDANCE DE LA POLITIQUE DE LA FRANCE, LE FAIT QU'IL Y AIT EN EUROPE CE FACTEUR AUTONOME DE DECISIONS, CETTE VOLONTE NATIONALE D'ASSURER SA PROPRE SECURITE, C'ETAIT AU TOTAL UN FACTEUR POSITIF. DONC, AU LIEU DE CONSIDERER NOS DIFFERENCES COMME ETANT UN OBSTACLE PERMANENT A NOS RELATIONS, LE FAIT QUE CES DIFFERENCES EXISTENT, SI ELLES SONT BIEN PERCUES, BIEN COMPRISES, PEUT ETRE UN FACTEUR ENRICHISSANT DANS LA VIE INTERNATIONALE ET, A MON AVIS, UN MOYEN SUPPLEMENTAIRE D'ATTEINDRE

LES GRANDS OBJECTIFS QUI SONT LES NOTRES ET QUE J'AI RAPPELES, C'EST-A-DIRE L'ORGANISATION D'UN MONDE MULTIPOLAIRE QUI NE SERAIT PAS LIMITE AUX DECISIONS DE DEUX SEULES SUPERPUISSANCES, UN MONDE DANS LEQUEL ON CHERCHERAIT A ORGANISER LES DIALOGUES A-PARTIR D'AUTRE CHOSE QUE LES STRUCTURES IDEOLOGIQUES OU LES ALLIANCES MILITAIRES ET QUI, DONC, PEU A PEU, DEVIENDRAIT UN MONDE MULTIPOLAIRE, PLURALISTE DANS SES CHOIX POLITIQUES ET SOCIAUX, ET EN MEME TEMPS, PACIFIQUE

-\